



Le Petit Billantin

N°19 - Novembre 2009



Éditorial du Maire

Sommaire

Éditorial du Maire	2
Tourisme	3
Urbanisme	4
Bâtiment - voirie	4 et 5
Vie scolaire	6 et 7
Vie locale	8 et 9
Vie culturelle	10
Environnement	11 à 13
Pays Voironnais	13 à 15
Vie associative	16 à 22
Infos diverses	22 et 23
Invitation	24
Calendrier des fêtes	24

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et mardi: de 16 h 00 à 18 h 30

Jeudi: de 8 h 30 à 11 h 30
et de 16 h 00 à 18 h 30

Samedi: de 8 h 30 à 12 h 00

Permanences de M. le Maire

Sur rendez-vous

Téléphone: 04 76 06 62 41

Télécopie: 04 76 06 67 15

e-mail: mairie.bilieu@paysvoironnais.com

Site internet: www.mairie-bilieu.fr

Directeur de la publication:
Jacques Mercatello, maire de Bilieu
Coordination:

Christian Sarté, adjoint

Photographies de couverture:

Christian Sarté - Jacques Mercatello

Tirage: 600 exemplaires

Dépôt légal: 4^e trimestre 2009

Conception et réalisation:

Éditions Cheneval - 74 250 Fillinges

04 50 36 45 63

editionscheneval@orange.fr

*« Il nous faut peu de mots pour exprimer l'essentiel;
il nous faut tous les mots pour le rendre réel. »*

Paul Eluard



Décidément les années passent et ne se ressemblent pas. Après une année 2008 gâchée par de fortes précipitations et des orages violents, nous connaissons cette année son opposée. La douceur du printemps a laissé la place à un été radieux et chaleureux qui se poursuit encore en cette période automnale. La pluie se fait attendre pour redonner de la vitalité aux nombreuses sources qui se sont tarées et de la vigueur aux prairies asséchées.

Une sécheresse avérée accentuée par ce vent très présent cette année. Un phénomène inquiétant pour le niveau du lac, qui n'a jamais été aussi bas, mettant en péril la faune et la flore mais aussi les quelques entreprises situées le long de la Fure qui utilisent l'eau du lac pour leurs activités industrielles.

Un lac fortement fréquenté cette année par des touristes pas toujours prudents et non respectueux aussi bien de notre environnement que des consignes de sécurité. Trois jeunes hommes ont perdu la vie, noyés cet été dans notre lac, par trop d'insouciance sur les risques encourus liés à l'hydrocution ou à la consommation d'alcool. Et pourtant, chaque année, en début de saison estivale, les médias communiquent sur les dangers de la baignade.

Le drame que notre commune et son camping ont connu cet été, nous incite tous à être vigilants et à prendre autant que possible le maximum de garanties avant de se baigner dans le lac ou en piscine.

C'est pourquoi, pour éviter qu'à l'avenir, un nouveau drame ne se déroule sur le camping, j'ai demandé à la commission tourisme d'étudier les faisabilités techniques et financières pour la création d'un espace sécurisé de baignade dans le lac sur notre commune. La commission s'est engagée à travailler rapidement sur ce sujet. Un dossier que nous avons déjà abordé il y a quelques années sans résultat probant.

Un lac que nous escomptions pouvoir valoriser avec les deux projets touristiques présentés il y a bien longtemps par le Conseil Général et le Pays Voironnais. Nous espérons bien voir se construire prochainement le musée archéologique du lac à Montferrat ainsi que la fameuse « Voie verte » annoncée par le Pays Voironnais qui devait relier Charavines à Montferrat. Hélas pour nous et notre commune, ces projets ne se concrétiseront pas et nous ne pouvons que regretter le temps perdu dans les trop nombreuses réunions et l'argent public gaspillé une nouvelle fois, pour rien.

Jacques Mercatello
Votre Maire

Camping « Le Bord du Lac »



La commission tourisme a reçu Sylvie Ducol, gérante depuis cette saison et pour une durée de 3 années, suivant Délégation de Service Public lui ayant concédé la gestion du Camping « Le Bord du Lac ».

Après que la commission ait rappelé les principales conditions de la D.S.P., notamment en terme d'entretien, de tarification (municipale) et du droit d'accès au « pré » pour les Billantins, Sylvie Ducol a fait un point sur cette première saison.

Sylvie Ducol a tenu tout d'abord à remercier les services techniques de la mairie pour l'aide apportée au démarrage de la saison et à la réalisation à sa demande du « point vidange » pour les camping-cars (c'est le seul camping du tour du lac qui est ainsi équipé).

Ensuite, elle a fait le constat que le camping est très agréable, tant par sa localisation que par la population familiale des résidents. Malgré un début tardif de la saison, vers le 15 juillet, l'affluence est très importante jusqu'au 15 août.

L'idée de réalisation d'un « snack pizza » sur un emplacement près du Lac, moyennant un investissement de plus de 10 000 €, a été très bénéfique en terme de fréquentation et de service rendu aux campeurs.

Cette nouvelle saison sera pour elle une année de communication dans les différents guides européens, et également la recherche d'une labellisation « écologie » très prisée par les clients. Ceci pourrait se faire sur plus d'une saison, avant obtention du label, de par les travaux importants à réaliser (économie d'énergie et de consommation – bouton-poussoir au sanitaire, minuterie électrique...)

Ponton

Pour plus de sécurité, un portillon a été posé en début de ponton pour empêcher les plongeurs et la baignade mais aussi pour éviter autant que possible d'éventuelles dégradations aux embarcations qui sont appointées.

Un rapide tour des travaux d'entretien nécessaires ou à envisager a été fait, et ont été mis en avant :

- fuite d'eau sous deux douches des sanitaires du premier niveau
- revisite des bornes électriques (la moitié est aux normes)
- peinture du bardage bois (des devis ont été demandés par la commission Bâtiments Voirie, pour une inscription budgétaire 2010)

Il est ensuite fait allusion aux problèmes du « pré » et de la baignade. Monsieur le Maire rappelle sa réaction (transmise à Monsieur le Sous-Préfet) lors de l'intervention policière ayant fait sortir les baigneurs et conduit Sylvie Ducol en mairie.

Sylvie Ducol confirme qu'elle n'a pas eu de problèmes particuliers liés à l'accès au « pré », si ce n'est en période de grande fréquentation du camping où il est difficile de gérer l'accès.

Son attention est attirée sur le tarif « visiteur » qui est réservé aux visiteurs des résidents du camping et non aux personnes accompagnant les Billantins sur le pré. Cette confusion de genre pourrait facilement être interprétée comme un droit d'entrée rémunérant l'accès à la « plage ». Les tarifs sont du seul ressort du Conseil Municipal qui les vote, sans qu'aucune modification ou adaptation ne puisse être faite.

La commission remercie Sylvie Ducol et son compagnon pour la qualité de leur gestion, et demande à ce que les éléments quantitatifs soient rapidement communiqués en Mairie.

La réunion se termine par la décision de la commission de se remettre à l'ouvrage sur le « devenir du pré », et se fixe un planning de réunions permettant d'avoir des propositions concrètes au plus tard pour le printemps 2010.

Christian Sarté,
Adjoint au Tourisme

Toujours PLU'S

Les études et analyses que nous a remis le cabinet d'architectes et d'urbanistes « Arche 5 » en mai, juin et juillet 2009, les réflexions sur l'avenir du territoire communal ont été des éléments qui ont permis aux élus de prendre la décision le 20 juillet 2009, en conseil municipal, de réviser le POS et de le transformer en PLU.

La première analyse thématique du cabinet « Arche 5 » prend en compte : l'histoire et la géographie, la démographie, les logements, l'économie et l'emploi, l'agriculture, les déplacements, les réseaux, les transports, les équipements, la vie associative de notre village. « Arche 5 » présente dans ce rapport l'évolution spatiale de la commune depuis 1831, année du premier cadastre de la commune, la localisation des nouvelles constructions, la structure actuelle de Biliou au niveau bâti et parcellaire.

« Arche 5 » a présenté également dans ses rapports les documents d'orientation générale du Schéma de Secteur approuvé en décembre 2007, orientations qui devront être traduites dans le futur document d'urbanisme, à savoir le PLU. L'objectif de ce schéma de secteur est de constituer la centralité de Biliou tout en privilégiant les qualités résidentielles attendues par les habitants actuels et futurs.

Les élus doivent aujourd'hui définir un projet de village compatible avec le schéma de secteur, sachant que ce schéma de secteur pourrait évoluer avec la révision du Schéma Directeur de la Région Grenobloise et sa transformation en SCOT annoncée pour fin décembre 2010. Un projet de village prenant



en compte tous les documents supra-communaux en collaboration avec toutes les instances et administrations concernées par cette modification.

Ce projet de village devra également prendre en compte les enjeux et les faisabilités. Les études de capacité faites par « Arche 5 » aideront les élus dans le choix de programmation de développement du village.

Durant l'élaboration de ce PLU, 6 réunions publiques sont programmées. **Les premières réunions publiques auront lieu à l'Espace Chartreuse :**

- le lundi 16 novembre 2009 à 20 h 00
- le mardi 5 janvier 2010 à 20 h 00

Michel Budillon,
Adjoint à l'urbanisme

Lexique des abréviations

POS : Plan d'Occupation des Sols

PLU : Plan Local D'Urbanisme

SCOT : Schéma de Cohérence Territorial

BÂTIMENT - VOIRIE

Transformateur

Le transformateur ERDF « Mairie » est enfin changé depuis cet été, la puissance est maintenant suffisante. Rappelons que ces travaux ont été réalisés pour renforcer le réseau dans le cadre du développement futur du centre village et aussi pour éviter des micro-coupures constatées chez quelques habitants.



Un nouveau transformateur sera implanté au niveau du futur carrefour de Chantaret sur proposition et calcul d'ERDF ; il servira à soulager le transformateur « Maures Nord » qui alimente le haut de la Route René Impériali. L'étude est en cours avec le SE 38.

Patrick Lély
Adjoint aux bâtiments et travaux

Abri Jeunes

Avec la charpente de l'ancien abri bus qui était implanté devant le nouveau du commerce et quelques parpaings, nous avons pu construire un abri sur le parking du Monument aux Morts. Nous en avons profité pour installer des Toilettes publiques, qui faisaient grand défaut sur notre commune.



Rappel : n'oublions pas d'utiliser le parking pour le magasin !!! Se garer sur le trottoir gêne les personnes âgées et les enfants qui doivent passer sur la route... encore merci pour eux!

Patrick Lély
Adjoint aux bâtiments et travaux

Panneaux

Des panneaux routiers de sécurité sont implantés tout au long de nos voiries, nous vous rappelons que souvent des enfants se promènent avec leurs nounous ou leurs parents et qu'un accident est vite arrivé. Merci de ralentir.

Magasin

Notre ancienne Mairie-Ecole qui s'est transformée en magasin (1an déjà) a reçu une cure de jeunesse avec une façade toute neuve. Les volets ne seront pas oubliés et la commission examinera et lancera ce projet pour le printemps prochain.

Patrick Lély
Adjoint aux bâtiments et travaux



Quel avenir pour nos colonnes ?

Vous savez certainement qu'un cheval s'est emballé et a détruit le plexiglas gravé qui était disposé entre les colonnes du monument situé au carrefour du centre du village. Cet accident n'a heureusement eu que des conséquences matérielles.

Les élus s'interrogent sur le devenir de ce monument, le remettre en état, le déplacer, son devenir et une signification nouvelle, affecter une nouvelle signification dans notre commune.

Les élus vous invitent à prendre part à leur réflexion en adressant en Mairie le coupon ci-dessous, nous permettant de recenser les idées qui permettraient à ce monument de (re)trouver une signification, voire une symbolique par rapport à la commune.



Quel avenir pour nos colonnes ? Donnez-nous votre avis

Situation dans la commune:

Environnement, décoration: (eau, fleurs...)

Espace entre les colonnes: (vide ou plein, quelle matière, quel motif, quel message...)

Restructuration du monument:

Rentrée S « colère »

C'est le titre que nous aurions pu utiliser lors de la rentrée précédente, aujourd'hui c'est une rentrée plus sereine qu'a vécue notre Groupe Scolaire « Petit Prince ».

Le maintien de la 7^e classe ouverte en 2008-2009, avec un effectif alors de 165 enfants, permet aux enseignants pour 158 élèves à ce jour, de prodiguer leur enseignement dans des classes de 17 à 26 enfants.

Notre département a été un des plus mal doté pour cette année scolaire, les fermetures de classes y ont été nombreuses, et nous avons pu nous entretenir avec Mélanie Constant, Directrice, de la situation quasiment privilégiée de notre école.

Christian Sarté: Comment a été vécue cette rentrée 2009-2010 ?

Mélanie Constant: Nous ne pouvons que constater que les conditions sont idéales au niveau des effectifs. Le corps enseignant, hors la Directrice, est au nombre de 9 postes (plus un « titulaire remplaçant »), et a vu de nouveaux arrivants:

- Régis Tournier en charge des CE2 - CM1
- Clara Ferley en charge des CP (1 seule classe)
- Émilie Aubertin, à temps partiel sur les temps de Ghislaine Garriga et Sabine Ménabréaz



C.S.: Au niveau des locaux et matériels éducatifs, quels sont vos constats et vos souhaits ?

M.C.: Le Groupe Scolaire « Petit Prince » est un lieu d'enseignement remarquable dans sa conception, par sa clarté et sa fonctionnalité. Nous ne pouvons qu'apprécier les locaux mis à notre disposition et relever qu'en terme d'entretien les services de la Mairie répondent à toutes nos demandes (portemanteaux supplémentaires, porte-savons, rangements, tableaux...)

Notre souci principal porte sur les équipements informatiques et matériels de sport. Le renouvellement par tranche de nos matériels informatiques ne nous permet pas une homogénéité des postes, posant de nombreux problèmes d'utilisation ou de mise en réseau. L'acquisition de matériel sportif (ballons, trottinettes...) nous est rendue impossible par rapport au coût de ceux-ci en regard de la dotation « sport » de 1 € par enfant qui nous est allouée par la mairie en plus des 35 € de dotation de base.



C.S.: Comment envisageriez-vous un nouveau mode de financement ?

M.C.: Ce pourrait être, comme cela se fait dans de nombreuses écoles, des allocations budgétaires affectées à la bibliothèque, au sport, à l'informatique, aux consommables... permettant d'assurer un renouvellement par cycle ou en cours d'année, selon les consommations ou la vétusté des matériels.

Nous nous interrogeons également sur la lourdeur du coût des transports à chaque fois que nous envisageons une activité extérieure (visite de musée, théâtre, piscine, ski...) et sommes contraints face à un budget serré de faire appel au Sou des Écoles et à la mairie.

Nous souhaitons à tous une bonne année scolaire, vos souhaits seront très certainement soumis à la Commission Éducation par l'adjointe en charge de l'Éducation, Danièle Guéraud-Pinet.

Christian Sarté,
membre de la Commission Éducation

www.gueraud-pinet-paysagiste.fr

GUÉRAUD-PINET
PAYSAGISTE-TERRASSEMENT-VRD

06 88 33 27 83

Pascal GUÉRAUD-PINET
38850 BILIEU
Tél/Fax: 04 76 55 75 91
Mail: contact@gueraud-pinet-paysagiste.fr

Les services extrascolaires

Malgré un effectif globalement plus faible, la fréquentation du restaurant scolaire et de la garderie reste constante.

Restaurant scolaire :

La municipalité a été dans l'obligation, en réponse aux coûts élevés nécessaires au fonctionnement de la cantine (3 € de coût denrées + 3 € de coûts de fonctionnement), de réaménager les horaires des agents du groupe scolaire pour faire face certains jours à des conditions de travail difficiles.

Aussi, **la municipalité souhaite une prise de conscience des parents** face à une situation, ciblée principalement le **JEUDI** pour que, **s'ils en ont la possibilité, ils limitent les inscriptions de leurs enfants ce jour-là.**

Notre souci est la prise en charge optimale des enfants sur chacun des deux services quotidiens.

Le premier service, des « petits », nécessite, suivant la composition du repas, une intervention quasi individuelle des agents (découpe de la viande, ajout de sauce...) et un service à plus de 35 est matériellement impossible.

Le second service, des « grands », se confronte très rapidement à la capacité d'accueil de 54 places, contingent où là encore les conditions de travail sont rendues délicates par le nombre d'enfants, le bruit, la discipline à maintenir.

Or, il est constaté des inscriptions supérieures à 85 enfants le jeudi.

C'est pourquoi nous demandons aux parents une analyse objective de leur possibilité de limiter l'inscription de leur(s) enfant(s) à la cantine du JEUDI.

La réduction, même minime des effectifs sur cette journée éviterait que nous limitions d'office les inscriptions cantine, seule garantie pour le maintien des règles de sécurité et des conditions normales de travail pour nos agents.

Garderie :

Un nouveau mode de paiement de la garderie a été instauré pour cette année scolaire. Les trois possibilités de prix unitaire de la « carte garderie » données aux parents semblent avoir reçu un accueil favorable.

Nous rappelons cependant que ces cartes sont des cartes « pré-payées » qui doivent être à disposition de la garderie dès la 1^{re} présence de l'enfant. Une régularisation à posteriori génère un dysfonctionnement dans le décompte des présences, et peut être source d'erreur pour chacun.

Conscients des coûts que représentent pour les familles ces services et dans un souci de n'en répercuter que la plus faible partie aux familles, des analyses plus serrées seront réalisées en cours d'année scolaire, avec pour objectif de rendre plus juste et plus faible le coût à la charge des familles

Christian Sarté,

Membre de la Commission Éducation.

Courseton 2009

La météo a permis, dans une percée de soleil qui inondait le stade du Grand Bois à Bilieu, que le courseton 2009 soit une manifestation réussie.



Les 430 enfants participants, des groupes scolaires d'Oyeu, Bilieu et Charavines, ont effectué le maximum de tours d'un parcours aménagé sur le stade.



Une affluence record et la présence de nombreux parents, ont fait de cette course un événement sympathique pour tous les organisateurs enseignants.

**charpente
couverture
escalier bois**

**EURL CHARPENTE
COMMANDEUR**



SIRET 449 520 691 00014

Le BERNARDIN 06 84 60 43 75
38850 BILIEU 04 76 55 63 95

« CHEZ TITI & MA-SO », un an déjà...

Le commerce de proximité est le résultat de la persévérance de Jacques Mercatello, qui malgré des études (DYNKOM) défavorables à cette implantation, a poursuivi jusqu'à une rencontre avec la société METRO. Ainsi est né, il y a déjà un an, notre « CHEZ TITI & MA-SO »

Qui aujourd'hui ne se réjouit pas de voir ce commerce bien achalandé, ces services rendus à la population et à la hauteur de l'implication de l'exploitant ?

Tous, particuliers, associations, mairie se sont approprié ce commerce et en font autant que faire se peut leur lieu d'approvisionnement. Du dépannage aux commandes festives, de l'achat sur place à la livraison, de la vente à la reprise des invendus, « CHEZ TITI & MA-SO » s'est adapté aux besoins de tous et de chacun.

Nous avons rencontré Sonia François, aujourd'hui gérante et seule associée de la société.

Christian Sarté: A la tête de ce commerce, quel bilan tirez-vous de cette première année ?

Sonia François: Le début d'activité a été lourd, en termes d'investissement tant personnel que financier. Nous avons reçu un local magnifique, spacieux et clair, mais pour son aménagement nous avons eu quelques dépassements imprévus. Avec près de 30 000 €, nous avons pu agencer de façon professionnelle la totalité de l'espace (chambre froide, gondoles, espace surgelés, fruits et légumes...), nous n'avions pas prévu la climatisation qu'il a fallu réaliser. Certains investissements restent à faire pour le confort de tous (aménagement de la terrasse, stores...)

C. S.: Et en terme d'activité ?

S. F.: Nous ne pouvons que remercier les Billantins d'avoir « joué le jeu » du commerce de proximité. Nous avons tout mis en œuvre pour répondre à toute notre clientèle, et elle nous le rend bien.



Ainsi nous avons réalisé un chiffre d'affaires de près de 140 000 € au 30 juin 2009. Ce chiffre, compte tenu des marges faibles pour notre type de commerce, permet de percevoir un salaire mensuel décent d'environ 1 000 à 1 200 €. Nos charges d'exploitation, notamment les consommations électriques, les déplacements pour approvisionnement, nos charges d'emprunt sont normalement couvertes.

C.S.: Quels autres points aimeriez-vous aborder ?

S. F.: En terme d'ouverture, depuis juin 2009 des circonstances personnelles m'ont amenées à modifier les horaires, après consultation de la majorité de la clientèle. Ainsi le commerce était fermé le mercredi. Dorénavant « CHEZ TITI & MA-SO » sera ouvert tous les jours de 7 h 30 à 12 h 30 et de 16 h 00 à 19 h 30, sauf les mercredis et dimanche après-midi (ouvert de 7 h 30 à 12 h 30).

Nous vous remercions pour nous avoir communiqué ces renseignements personnels qui, nous en sommes sûrs, apporteront satisfaction et joie partagée aux Billantins, clients ou non de votre commerce.

Christian Sarté

Visite de Monsieur le Sous-Préfet



Jacques Mercatello a reçu, le jeudi 1^{er} octobre dernier, Monsieur Christian Avazeri, Sous-Préfet de la Tour du Pin.

Accompagné de Danièle Guéraud-Pinet et Christian Sarté, Adjoint, Monsieur le Maire a conduit une rapide visite de l'école, du commerce de proximité, des salles associatives, de l'église et du cadre du stade du Grand Bois, et enfin du camping « Le Bord du Lac ».

Fort intéressé par les réalisations de notre commune, notamment le groupe scolaire « Petit Prince », Monsieur le Sous-Préfet a entendu le message de Monsieur le Maire, notamment sur la nécessité de soutenir nos petites communes rurales dans leurs réalisations, et son étonnement quant à l'intervention diligentée par la Brigade de Gendarmerie de Paladru au camping « Le Bord du Lac » pour faire évacuer les baigneurs et conduire Sylvie Ducol en Mairie.

Christian Sarté

Remise de médaille



Le mardi 6 octobre, en fin d'après-midi, a eu lieu en mairie une petite cérémonie regroupant le personnel, les enseignants et les élus à l'occasion de la remise de la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale d'« Argent » à Isabelle Prévost pour 20 années au service des collectivités territoriales. Après quelques années passées au service scolaire de la ville d'Echirolles, Isabelle est arrivée à Biliou en septembre 1990, à l'occasion de l'ouverture de la première classe maternelle.

Et si nous faisons la fête dans nos hameaux ?

C'est une bande de voisins, d'amis, de tous bords et de toutes tendances qui ont compris que les moments de convivialité sont importants pour un bon voisinage.

Que faut-il pour faire la « fête » ?

Un thème : Michael Jackson, pourquoi pas ?

Du solide : chacun amène ce qui lui plaît, du salé au sucré... du terroir à l'exotique...

Du liquide : avec modération, du punch à la sangria, du cidre au champagne et quelques vins de nos régions

Un noyau de « bout en train » qui saura faire partager leur tempérament festif.

Voilà le résultat, c'était en septembre et pourtant il faisait frais. À multiplier, reproduire, refaire, soyez en à l'initiative dans votre quartier, votre hameau, ou tout le village.

Christian Sarté

Championnat de France TIR A L'ARC 3D

Notre commune a eu le privilège d'accueillir le Championnat de Tir à l'Arc 3D.



Cette discipline consiste pour des équipes de 5 compétiteurs à totaliser le meilleur score par équipe au tir sur cible (représentant des animaux).



La compétition a rassemblé près de 350 personnes, compétiteurs, arbitres et organisateurs dans un cadre reconnu de tous comme magnifique partant du stade du Grand Bois jusqu'à la Croix des Cochettes, avec le lac en fond de scène. Après deux jours de compétition c'est l'équipe « Hommes » des Yvelines qui a remporté le Championnat.

Pour les « dames », c'est l'équipe des Hauts-de-Seine qui était à l'honneur.

De nombreux élus ont participé à la remise des prix, Georges Colombier, député, Didier Rambaud et Daniel Vitte, conseillers généraux, Jean-Paul Bret, président de la CAPV, et les maires des communes voisines.



Jacques Mercatello a remis à l'issue de cette compétition un prix spécial au Club de Charavines, par un tableau peint en cette occasion par Christine Sanfilippo-Sarté.

Christian Sarté

L'HOMME QUI RIT d'après Victor Hugo

Spectacle, en tournée dans les 14 communes du Pays de Paladru et du Val d'Ainan de septembre 2009 à avril 2010, dans le cadre de MILLE ANS SONT COMME UN JOUR sera présenté à Biliou, **le vendredi 26 mars 2010 à 20 h 30 à l'Espace Charreure.**

L'histoire

Nous sommes en Angleterre au XVII^e siècle. Le roi et la noblesse abusent impunément les gens du peuple. Ursus, philosophe, saltimbanque et Homo son loup adoptent deux enfants : Gwynplaine, qui deviendra « L'Homme qui Rit » et Déa la jeune aveugle. Dans un même mouvement, Victor Hugo conjugue l'incroyable histoire d'amour entre Gwynplaine et Déa, et l'irrésistible élan du peuple vers l'idéal républicain. Mais les tentations, comme les forces conservatrices, sont des adversaires opiniâtres. Au terme de ce récit initiatique et prophétique, l'amour et la justice triompheront-ils ? Commentant son roman, Victor Hugo écrira : « J'ai senti le besoin d'affirmer l'âme. »

Le Spectacle

Dans la remise de décors de leur théâtre, deux comédiens invitent les spectateurs à partager l'intimité de leur travail de création. Manuscrits en mains, ils les embarquent dans l'épopée de « L'Homme qui Rit ». Confrontés au souffle avec lequel l'écrivain raconte cette histoire, pourront-ils résister à l'appel du jeu ? À travers ce spectacle, les interprètes explorent une forme théâtrale singulière au service de l'écriture de Victor Hugo.

Philippe Garin & Philippe Renard

Depuis plus de 30 ans, leur amitié s'est construite à travers la création de plusieurs spectacles dont ils furent les initiateurs à tour de rôle. De *Métilde* ou *morts et naissances de Stendhal*, à l'adaptation de *L'Homme qui Rit*, il y eut *La lettre au père* d'après Kafka, *Vincent Van Gogh* ou *le voyage du prince*, *Fool for Love*, *Lumières...* Depuis 1999, ils ont entrepris d'aborder le théâtre en milieu rural. De fil en aiguille, ils ont co-écrit et produit deux spectacles *Pourquoi les vaches et Mi-temps* et chacun séparément : *Mado* et *Annapurna*. Philippe Garin dirige Athéca et Philippe Renard dirige Dédicaces.

Distribution

Adaptation : Philippe Renard
Interprétation et mise en scène : Philippe Garin et Philippe Renard
Scénographie et régie : Daniel Martin
Costumes : Marion Mercier
Producteur : Dédicaces.
Co-producteur : Athéca.

Avec le soutien de : Conseil Général de l'Isère, SIVU Culturel Paladru-Val d'Ainan, Leader + et Ateliers de création de la Ville de Grenoble. Remerciements au « Pot au noir ».

Contact :

Dédicaces - mail : dedicaces@wanadoo.fr - Tél. : 06 63 14 10 10

Renseignements : 04 76 06 62 41

Prix des Places : 8 € (plein tarif), 5 € (tarif réduit)

Tout public à partir de 10 ans



A.M.T.P

Aldo MARION

Voirie Réseau Divers - Accès - Viabilisation - Enrobé - Assainissement

Z.I. Les Eplagnes - 38490 CHARANCIEU - Tél. 04 76 31 04 73 - Fax 04 76 32 22 31

Tous Travaux
de Terrassement
Pros et Particuliers

D'où vient l'eau que vous consommez ?

Notre réseau : Notre commune est alimentée en eau potable par le S.I.E.G.A. (Syndicat Interdépartemental mixte des Eaux et d'assainissement du Guiers et de l'Ainan) qui a confié l'exploitation de ses réseaux à la S.D.E.I.

L'origine de l'eau : l'eau provient du réseau de Biliou alimenté par le captage du Cras à Biliou.

Traitement : les eaux sont distribuées après un traitement de désinfection par chloration.

Bilan qualité : l'eau distribuée sur le réseau de Biliou par le SIE du Guiers et de l'Ainan, au cours de l'année 2008, présente une qualité bactériologique satisfaisante. Elle est par ailleurs conforme aux limites réglementaires fixées par les paramètres chimiques recherchés.

S.I.E.G.A.

27, avenue Pravaz – BP 66
38480 PONT DE BEAUVOISIN
Tél. : 04 76 37 21 18 – Fax : 04 76 37 32 03

Déclaration de prélèvement,

puits et forages privés à usage domestique

Les articles L.2224-9, L.2224-12 et R.2224-22 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient l'obligation à compter du 1^{er} janvier 2009 pour les propriétaires ou usagers de déclarer en mairie tout dispositif de prélèvement, puits ou forage privé, utilisé à des fins d'usage domestique de l'eau ainsi que la possibilité pour les services de distribution d'eau potable de contrôler les réseaux intérieurs de distribution d'eau.

Le règlement sanitaire départemental de l'Isère précise clairement que le réseau public d'eau potable doit être physiquement déconnecté du réseau privé. Les installations intérieures ne peuvent permettre de mélanger des eaux du réseau public et d'un réseau privé. Par ailleurs, l'article R.2224-19-4 du même code prévoit que dans le cas où l'usage de cette eau générerait le rejet d'eaux usées collectées par le service d'assainissement, la redevance d'assainissement collectif est calculée soit au moyen de dispositifs de comptage posés et entretenus aux frais de l'utilisateur, soit sur la base de critères permettant d'évaluer le volume d'eau prélevé prenant en compte notamment la surface de l'habitation et du terrain, du nombre d'habitants.

Nous attirons votre attention sur le fait que si la déclaration en mairie est obligatoire, le contrôle quant à lui est laissé à l'appréciation du service de distribution d'eau en fonction du risque de pollution du réseau public ou de l'impact sur la ressource en eau. En cas de contrôle, les frais seront facturés à l'abonné.

La déclaration doit être déposée en mairie, 1 mois minimum avant le début des travaux dans le cas d'une nouvelle installation, et au plus tard le 31 décembre 2009 pour les installations existantes.

Estelle Lambert - Chaperon
06 73 72 88 10
Anne - Marie Guyot
06 73 92 74 91
Bernard Guyot
06 32 60 55 41

L'immobilière du lac
1060, rue Principale 38850 Chamvines
Tél : 04 76 55 53 80
Fax : 04 76 55 53 82
4, rue Gambetta 38490 Les Abrets
Tél : 04 76 35 16 80
Fax : 04 76 35 15 59

PNAMI
immobilierdulac@cegetel.net

L'immobilière du lac

GAEC La Croix des Clochettes
Producteur de fromage de chèvres
Vente à la ferme et sur les marchés



Le Grand Biliou - 38 850 BILIEU - Tél. 06 83 49 73 05

CENTRE FUNERAIRE VERCHERIN
A VOTRE SERVICE 24h/24 - 7j/7

Organisation complète des obsèques dans toutes les communes de France
Transport de corps avant et après mise en bière
Monuments Funéraires - Caveaux - Gravures
Contrats obsèques - Démarches (domicile, maison de retraite, clinique, hopitaux)

Le Boyet - 38620 St Geoire en Valdaine - 04 76 07 59 88
www.pompes-funbres-isere.com • pompesfunbresvercherin@orange.fr
Habilitation N° 20053805

MAÇONNERIE
CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE

Entreprise
BOUTEILLON
04 74 92 00 47



Z.A Les Ayes - 38 730 PANISSAGE
bouteillon@wanadoo.fr

L'Abeille est l'avenir de l'Homme

Sans vouloir pasticher Aragon et sa célèbre phrase « L'avenir de l'homme est la femme. Elle est la couleur de son âme » ne pourrait-on pas dire « L'avenir de l'Homme est l'Abeille. Elle est la couleur de son environnement » ?

Connaissez-vous l'abeille domestique ?

Non, ce n'est pas qu'un insecte qui pique et qui produit du miel ; c'est beaucoup plus !

Tout d'abord, l'abeille n'est pas du tout agressive envers l'homme, s'il arrive parfois qu'elle pique c'est toujours pour se défendre ou défendre sa colonie.

Il faut savoir que l'abeille domestique ou l'abeille à miel (*Apis Mellifera*) fait partie du patrimoine de la culture humaine. Elle est apparue sur la Terre il y a près de 100 millions d'années, on la retrouve fossilisée dans l'ambre (photo). Il y a 8 000 ans son image apparaît sur les peintures rupestres, déjà, son miel était récolté. Depuis, l'histoire entre l'homme et l'abeille a toujours été forte et fascinante : on la retrouve sur les hiéroglyphes de la Mésopotamie antique ainsi que celles de la Chine des premiers siècles de notre ère, sur le manteau impérial de Napoléon 1er et j'en passe... Elle a symbolisé l'âme, le pouvoir, la richesse, la sagesse, l'ordre, etc. On a plus que jamais besoin d'elle, elle doit accompagner l'augmentation de la population humaine (plus de 9 milliards d'habitants en 2050) et non pas être une victime de plus de cet accroissement.

Abeille fossilisée dans l'ambre avec du pollen d'orchidée.

Photo : Santiago Ramirez, Université Harvard (États-Unis)

Quelques chiffres :

En France nous avons environ 900 espèces d'abeilles de la famille des Apoïdes, on en compte 2 500 en Europe et 16 000 identifiées dans le monde. Toutes ces abeilles contribuent à la pollinisation, c'est-à-dire à la reproduction sexuée des plantes cultivées et des plantes sauvages. L'abeille domestique (*Apis Mellifera*) constitue un agent majeur de la pollinisation.

Aujourd'hui on assiste au déclin quasi mondial des Apoïdes c'est-à-dire de la grande famille des abeilles ; bien sûr cela a un impacte sur la production de miel (Apiculture) mais aussi, et c'est plus grave, la pollinisation des espèces cultivées et la flore sauvage.

On considère que l'incidence économique sur la qualité et la quantité des espèces cultivées (fruits, légumes...) peut être estimée à 153 milliards d'euros, soit 9,5 % de la valeur de la production alimentaire mondiale (1).

Dans notre pays, l'impact de la pollinisation sur les cultures représenterait 2 milliards d'euros alors que le chiffre d'affaire en miel est de 200 millions d'euros.

Quant à l'impact sur la pollinisation de la flore sauvage, si on ne peut pas le quantifier économiquement, on estime que les

abeilles contribuent à la survie et à l'évolution de plus de 80 % des espèces végétales. Donc l'incidence sur la biodiversité est primordiale, car tout est lié entre la flore qui abrite et nourrit les espèces animales sauvages et les pollinisateurs qui permettent la reproduction des plantes. Certains insectes sont adaptés à la pollinisation de certaines plantes, s'ils disparaissent ces plantes disparaîtront et réciproquement.

« Si l'abeille venait à disparaître, l'homme n'aurait plus que quelques années à vivre. ». Cette phrase faussement attribuée à Albert Einstein, n'en reste pas moins judicieuse... on est loin de la théorie de la Relativité.

Qu'en est-il du déclin de l'abeille domestique ?

Notre abeille domestique que certains ont baptisée « sentinelle de l'environnement » (2) (c'est elle qui nous alerte sur l'état de santé de notre environnement un peu comme un marqueur biologique), est aujourd'hui sous le feu des projecteurs, des apiculteurs bien sûr, mais aussi des scientifiques, des politiques etc., la sonnette d'alarme est tirée et c'est sérieux.

Depuis quelques années on assiste à une mortalité sans précédent des colonies d'abeilles ; de nombreuses causes ont été évoquées tour à tour, en particulier les produits phytosanitaires ou pesticides (Gaucho, Regent...). Cependant aujourd'hui on estime que ce déclin de l'abeille est à attribuer à une origine « multifactorielle », c'est-à-dire une combinaison de plusieurs facteurs qu'on classe comme suit (3) :

- des agents biologiques : maladies, parasites (la varroase, les nosémoses, la maladie noire, la loque), les prédateurs (le frelon européen et asiatique)
- des agents chimiques (on dénombre environ 5 000 produits phytosanitaires ou pesticides commerciaux dont l'utilisation selon des méthodes non autorisées est susceptible de provoquer des dommages irréversibles sur les colonies d'abeilles).
- L'environnement (et plus particulièrement la diminution de la biodiversité liée à l'agriculture intensive, ayant pour conséquence un manque de disponibilité en plantes pollinifères et mellifères et une exploitation de ressources polliniques de moindre valeur, etc.). Il est aussi probable que le réchauffement climatique joue et jouera un rôle sur l'avancement des dates de floraisons et sur la modification de la composition de la végétation
- les pratiques apicoles (Traitements, état sanitaire du rucher).
- d'autres causes sont encore à déterminer, tout n'est pas compris.

On voit que tous ces facteurs accumulés peuvent être dramatiques pour la survie de l'abeille. Ainsi, l'abeille affaiblie par des pesticides sera plus sensible à l'impact du varroa (sorte de tique de l'abeille) qui est aujourd'hui une des principales causes iden-



tifiées et qui est à l'origine des autres agents infectieux tels que bactéries et virus. Ou bien la monoculture, avec la disparition de nombreuses plantes sauvages mellifères, ne donne pas à l'abeille les ressources polliniques (protéine pour l'élevage du couvain et sa reproduction) et en nectar (aliment de l'abeille) suffisants et variés, contribuant ainsi à son affaiblissement. L'élevage sur productif de l'abeille avec le remplacement de sa réserve en miel par du sucre ou des substituts contribue à long terme à l'affaiblissement de ses défenses naturelles...

On pourrait ainsi multiplier les scénarios qui conduisent à l'affaiblissement des colonies d'abeilles et à leur mort ou disparition.

Qu'y pouvons-nous ?

Bien sûr, il faut que les scientifiques recherchent l'origine des maladies et trouvent des parades aux prédateurs et que les semenciers et les chimistes proposent des produits acceptables pour l'environnement. Avec bientôt 9 milliards d'habitants sur notre planète nous aurons besoin d'une agriculture productive et raisonnée tout en évitant les mauvaises pratiques apicoles et agricoles.

Cependant chacun d'entre nous peut intervenir sur son environnement immédiat en pratiquant la biodiversité dans nos jardins : privilégier des plantations de haies d'espèces régionales à intérêt

apicole au détriment des résineux (cyprès, pins etc.); semer quand c'est possible quelques mètres carrés de fleurs à intérêt apicole, éviter de traiter inconsidérément avec des pesticides.

Savez-vous que certains préconisent l'installation de ruches en ville car l'environnement de nos campagnes serait devenu insalubre pour nos pollinisateurs?...c'est le monde à l'envers!

Il y a quelques décennies on trouvait dans nos campagnes une à quelques ruches blotties dans des coins de jardins, au même titre qu'un poulailler ou un potager. Les modes de vie ont changé, on n'a plus le temps, l'espace et le besoin d'avoir une ruche qui ne se gère pas comme un simple animal domestique.

Une ruche représente cependant un témoin voire un symbole fort de notre proche environnement.

Et pourquoi ne pas être le dépositaire d'une ruche??

Si cela vous intéresse contactez-moi.

Gérard Passemard

04 76 37 49 84 ou 06 42 49 10 62

(1) Selon une étude franco-allemande dirigée par Jean-Michel Salles (CNRS, Montpellier) et Bernard Vaissière (Laboratoire de pollinisation et écologie des abeilles, INRA, Avignon)

(2) UNAF Union Nationale de l'Apiculture Française

(3) Source AFSSA Agence Française de Sécurité Sanitaire

Pays Voironnais

L'emploi en un clic !

Depuis le 2 juillet, la Maison de l'emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan est en ligne :

www.emploi-paysvoironnais.org

vous donne toutes les infos sur les services à disposition et vous permet de suivre votre parcours sur un espace dédié personnel.

Pour conforter son action et être plus proche des publics qu'elle informe et accompagne, la Maison de l'emploi met en ligne son site Internet. Avec pour principes la simplicité, la facilité et la convivialité du site, elle vise à faire connaître ses services et regrouper un maximum d'infos pour tout savoir sur « qui fait quoi » en matière d'emploi.

www.emploi-paysvoironnais.org propose ainsi :

- l'offre de services des acteurs impliqués en faveur de l'emploi et de la formation sur le Voironnais,
- un espace perso à destination des utilisateurs de la Maison de l'emploi pour suivre en direct son parcours,
- un espace collaboratif dédié aux partenaires professionnels.

La page d'accueil s'ouvre sur des brèves d'actualité et donne les dates de rendez-vous à noter sur son agenda! Une carte facilite le repérage géographique des pôles d'accueil en matière d'emploi du territoire. Grâce à une double entrée de rubriques, les internautes accèdent facilement aux infos recherchées. La première, thématique, s'organise autour des services d'orienta-

tion, de formation, d'emploi, et de création d'entreprise. La seconde propose un accès par type d'utilisateur : jeunes, salariés, tout public. En quelques clics, conseils pratiques, données générales, fiches de présentation, dispositifs et réglementation... sont à portée de souris! L'espace perso permet quant à lui à chaque usager de la maison de l'emploi de gérer son parcours (courriers envoyés, CV, carnet d'adresse, interlocuteurs à relancer...) et de recevoir des infos ciblées par mail ou SMS.

Une entrée spéciale permet aux entreprises d'accéder à des conseils multiples pour recruter du personnel, gérer les compétences et l'évolution professionnelle de ses salariés, valoriser l'entreprise et faire connaître vos métiers, connaître le tissu économique local, s'implanter ou se développer sur le territoire.

L'espace dédié aux partenaires de la maison de l'emploi constitue un outil de travail et d'échange. Il va ainsi faciliter le partage d'informations, créer une base ressources sur les actions et expériences menées, et favoriser les contacts entre conseillers des différentes structures. Cette plateforme va ainsi renforcer la collaboration entre les acteurs de l'emploi et de la formation, et faciliter la mise en place d'actions communes.

Contact :

maison de l'emploi au 04 76 93 17 18

www.emploi-paysvoironnais.org

Projet de territoire du Pays Voironnais :

les habitants sont consultés

Les élus de la Communauté d'agglomération ont engagé une démarche de réactualisation du projet pour le Pays Voironnais et à cette occasion les habitants ont été consultés. Présentation des résultats.

En 1999, le Pays Voironnais se dotait d'un premier projet de territoire avec comme ambition de définir une stratégie de territoire, un certain nombre d'axes majeurs de développement et au regard de cette stratégie et de ces axes, de hiérarchiser les interventions et les ressources de la Communauté.

En 2002, compte tenu de la transformation de la Communauté en Communauté d'agglomération, de l'élargissement du territoire et de l'enrichissement de ses compétences, le Pays Voironnais engageait une démarche d'actualisation de son projet, adopté en 2003.

Aujourd'hui, 7 ans après, eu égard à l'évolution du contexte économique et social du territoire, les élus de la Communauté du Pays Voironnais ont souhaité à nouveau engager une démarche de réactualisation du projet.

Cette démarche se réalise en 2 temps :

1er temps : pour chacun des niveaux de lecture suivants : le citoyen, le territoire et l'institution, les élus vont redéfinir les enjeux pour le territoire ;

2^e temps : au regard de ces nouveaux enjeux, les actions actuelles de la Communauté seront analysées et de nouvelles actions imaginées, pour aboutir à la redéfinition d'un projet de territoire et d'un pacte financier.

1^{er} temps fort de la démarche : les habitants sont consultés

Les 3 et 4 juillet derniers, les conseillers communautaires (titulaires et suppléants) du Pays Voironnais ont dressé un état des lieux de l'ensemble des évolutions de l'environnement puis redéfini collectivement les enjeux pour le territoire et l'institution.

Par ailleurs, comme elle le fait régulièrement en d'autres occasions, au cours de ce premier temps fort, la Communauté a souhaité connaître l'avis de ses habitants ; ainsi, une étude qualitative d'abord sous forme de tables rondes par bassin de vie, puis quantitative ensuite a été conduite, auprès d'un échantillon représentatif des habitants du Pays Voironnais, de 800 personnes. L'objectif : connaître leur rapport au territoire, leur perception du territoire, de l'action actuelle de la Communauté et leurs attentes en matière d'équipements et de services.

Les principaux résultats

L'étude qualitative

Dans leur rapport au territoire, les habitants utilisent et appréhendent ce dernier différemment selon leurs besoins : il existe ainsi un territoire de vie (habitat/travail), un territoire d'opportunités (travail, consommation...) et un territoire récréatif. L'élément principal à retenir est que la ville de Voiron est désormais entrée dans le territoire de vie des habitants du Pays Voironnais, quelle que soit leur commune de résidence.

L'étude quantitative

Le Rapport au territoire :

les habitants se sont approprié le territoire

À la question suivante « Si un ami connaissant un peu la région vous demande aujourd'hui dans quel coin vous vivez ? », 43 % des habitants citent le Pays Voironnais.

Pour effectuer les courses alimentaires ou se rendre chez le médecin, les habitants se rendent en priorité dans leur commune de résidence.

Pour les achats d'équipement et vestimentaires, l'attractivité de Grenoble ressort pour 42 % des répondants, avec une différence en fonction de l'âge : plus l'habitant est jeune, et plus il est tourné sur Grenoble, et inversement, plus il est âgé et plus il est tourné sur le Pays Voironnais. À l'exception des Voreppins, qui se tournent plus vers St Egrève.

Concernant les loisirs culturels et les lieux de convivialité : les habitants sont attirés sur Grenoble avant Voiron, sauf les seniors, de 60 ans et plus, qui sont plus tournés vers le Pays Voironnais.

Sur la question de l'autonomie du Pays Voironnais par rapport à l'agglomération grenobloise : une volonté d'autonomie nuancée

On constate, une évolution sur cette question par rapport aux précédentes enquêtes : seuls 45 % des habitants souhaitent que le Pays Voironnais soit autonome, la volonté de renforcer les liens avec l'agglomération grenobloise arrive en 2^e position à 42 % (surtout pour les jeunes de moins de 40 ans), sans pour autant être partie prenante de l'agglomération : 13 % des répondants.

La Perception du territoire :

un territoire de qualité où il fait bon vivre

Pour les habitants, le Pays Voironnais est perçu comme un territoire avec une qualité de vie et des services à la population de qualité.

Le point faible du territoire réside dans la difficulté de circulation (sauf pour les jeunes).

Ses 3 Atouts :

- Qualité de vie
- Services et équipements de proximité
- Emplacement géo-stratégique du Pays Voironnais

Ses 4 points faibles liés au déplacement :

- La circulation à l'intérieur du Voironnais
- Une insuffisance de la desserte du territoire en Transport en Commun
- Des problèmes de stationnement
- Des problèmes d'accès à Grenoble

Sur les actions actuelles, les habitants estiment prioritaire notre action en direction des personnes âgées et dans le domaine de l'environnement

2 priorités :

- L'aide aux Personnes Agées et Handicapées et ce pour toutes les catégories de répondants.
- La politique publique liée à l'environnement : collecte, traitement et recyclage des déchets, eau potable, assainissement, préservation environnement, protection espaces naturels...

Des politiques qui posent questions :

Le développement de l'agriculture, l'équipement du territoire en Haut Débit, la gestion des équipements sportifs des lycées et le développement du tourisme (exceptés pour les habitants du Tour du lac).

Les Attentes nouvelles :

les publics fragilisés et les déplacements en tête

Elles s'expriment d'abord en direction des publics plus fragilisés :

- Pour les Personnes âgées : l'accompagnement de cette population, la construction de structures d'accueil
- Pour la Petite enfance : développer les structures d'accueil

- Renforcer la politique en matière de développement économique pour permettre aux personnes en perte d'emploi d'en retrouver (cette attente est plus forte sur la Valdaine)
- Aider les quartiers défavorisés

Les 2 attentes qui arrivent en dernière position (avec - 70 % soutien) :

- Les animations et événements culturels
- Développer les infrastructures sportives

Les suggestions spontanées

Ce sont plutôt des préoccupations urbaines liées au déplacement et stationnement : améliorer la circulation et plus de parkings.

Le Rapport à la fiscalité : un niveau tolérable

Le Niveau de fiscalité paraît tolérable

Elle est considérée comme la même qu'ailleurs pour 57 % des répondants

2/3 des répondants souhaitent le maintien du niveau de fiscalité avec un maintien aussi des services actuels et de leur qualité.

17 % des répondants sont favorables à une hausse de la fiscalité avec le développement de nouveaux services

En Conclusion :

Le rapport au territoire est variable en fonction de l'âge : les jeunes de moins de 40 ans sont plus tournés vers Grenoble.

Le Pays Voironnais est un territoire apprécié par sa qualité de vie, qualité qui peut être perturbée par des nuisances dans le domaine des déplacements.

Des politiques publiques appréciées avec notamment le volet environnement fort, une sensibilité environnementale importante chez les habitants.

Des attentes nouvelles avec une dimension sociale forte, une volonté d'agir en direction des publics fragilisés

Une absence « d'allergie » fiscale

Garde d'enfants et soutien scolaire

Comme chaque année, avec la rentrée scolaire de septembre, l'association mandataire AIDES A DOMICILE du Pays Voironnais propose des services aussi efficaces que rapides aux familles :

Garde d'enfants et soutien scolaire à domicile

S'inscrivant pleinement dans le cadre des emplois familiaux, la garde d'enfants et le soutien scolaire à domicile complètent la palette des services de proximité proposés par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais.

Alors pour bien commencer la rentrée scolaire sans trop de stress et dans de bonnes conditions un seul coup de téléphone suffit : 04 76 32 74 70.

Les avantages d'un tel service :

Bénéficier d'un certain confort en faisant garder son ou ses enfants à domicile.

Selon les besoins : les salariés vont chercher les enfants à l'école, les accompagnent aux activités, assurent le goûter, l'aide aux devoirs, le bain, les tâches ménagères et la préparation des repas.

« Aides à domicile » sélectionne la personne qualifiée et compétente, effectue à votre place les démarches administratives et assure le suivi des interventions.

Enfin la réduction d'impôt très attractive de 50 % des sommes engagées.

Do Ré Mi Fa Sol Lac

« Dorémi a fait ses inscriptions le mercredi 23 septembre 2009 et compte pour le moment une quarantaine de musiciens. Cette année l'activité guitare a remporté un vif intérêt à tel point que nous avons ouvert un soir de plus. Le piano est toujours une valeur sûre, les autres instruments n'étant pas en reste. Nous vous rappelons le planning des activités. Lundi, mardi jeudi: guitare; mercredi: violon et piano; vendredi: batterie; samedi: cuivres et ensembles de musiques actuelles. Nous vous précisons que vous pouvez participer aux ensembles sans être élèves de l'école de musique après accord de Matthieu, responsable des ensembles.

Dorémi c'est aussi une chorale de femmes adultes « Les DAMES de CHCEUR », le lundi soir et un atelier théâtre enfants: le mercredi.

L'association a depuis peu son site internet où vous pouvez venir nous découvrir: www.doremifasollac.fr.

En attendant de vous rencontrer. Musicalement à tous.

Olivia Martinez

ACCA St Hubert de Biliou

Le dimanche 13 septembre c'était l'ouverture de la chasse dans le département de l'Isère.

Cette année 4 nouveaux chasseurs dont 2 jeunes sont venus grossir les rangs de l'ACCA qui compte maintenant 2 éléments féminins.



Début août quelques chasseurs (malheureusement toujours les mêmes) ont remis en état la garenne fortement endommagée par la neige de l'hiver dernier.

L'ouverture s'est déroulée sous un beau soleil. La sécheresse de cet été ayant entraîné des récoltes anticipées a laissé peu de couvert pour le petit gibier de plaine. Quelques faisans ont permis de sauver la bredouille mais les perdrix sont demeurées quasiment invisibles.

De nombreux lièvres ont été levés ce qui a permis quelques belles menées de courants en octobre.

Les battues collectives au grand gibier reprennent tous les samedis matin.

Le président,
René Belmain

Happy Dance

Une nouvelle année se profile à l'horizon et Happy Dance reprend ses activités.

Cette association a pour objectif de faire découvrir et aimer la pratique de la danse grâce à notre professeur Stéphanie Gillet.

Le gala de juin fut un succès, les spectateurs étaient au rendez-vous et nos danseurs ont fait des exploits sur scène.

Les cours cette année ont lieu les :

- lundi de 17h 15 à 18h 00 pour le groupe éveil.
- 18h 00 à 19h 00 pour le jazz élémentaire 1.
- mercredi de 11h 00 à 12h 00 pour le cours jazz enfant 1.
- de 13h 45 à 14h 45 pour le cours jazz enfant 2.
- de 14h 45 à 15h 45 pour le cours jazz élémentaire 2.
- de 16h 00 à 16h 45 pour le cours initiation.
- de 17h 00 à 18h 00 pour le cours jazz enfant 1.
- de 18h 00 à 19h 00 pour le cours danse découverte.
- de 19h 45 à 21h 15 pour le cours jazz adulte 3.

Pour plus de renseignements, coordonnées téléphoniques de :

La prof de danse: Stéphanie Gillet: 06 89 37 07 32

La présidente: Carole Garces: 04 76 32 36 11



OVA Saison 2009-2010

Cours et stages Arts Plastiques et Holistique



Enfant 6 ans - Secret des mers - Craies mixtes

Activités dessin/peinture

Enfants 6/12 ans (ou approchant)

Mardi de 17h00 à 18h45 à Paladru (St Pierre de Paladru ancienne école (Adultes), Ancienne garderie (Enfants)) 12 séances annuelles
 Mardi de 17h00 à 18h45 à Le Pin (Garderie du Matin: école des Platanes) 12 séances annuelles
 Mercredi de 16h20 à 18h05 à Velanne (Mairie) 12 séances annuelles
 Mercredi de 14h30 à 16h00 à Le Pin (Garderie du Matin: école des Platanes) hebdomadaire
 Vendredi de 17h15 à 18h45 à Biliieu (Salle Pinéa - Espace La Sure) 25 séances annuelles

Ados 12/16 ans (ou approchant)

Mardi de 18h30 à 19h45 à Paladru (St Pierre de Paladru ancienne école (Adultes), Ancienne garderie (Enfants)) 12 séances annuelles
 tous les 15 jours
 Mardi de 18h45 à 20h00 à Le Pin (Garderie du Matin: école des Platanes) 12 séances annuelles
 tous les 15 jours
 Mercredi de 18h05 à 19h50 à Velanne (Mairie) 12 séances annuelles/tous les 15 jours
 Vendredi de 19h00 à 20h30 à Biliieu (Salle Pinéa - Espace La Sure) 25 séances annuelles/1h30
 Attention cours réservés aux plus de 12 ans. Horaires précédents pour les plus jeunes.

Adultes

Mardi de 14h30 à 16h30 à Paladru hebdomadaire/25 séances de 2 heures
 Mardi de 20h10 à 22h30 à Le Pin (Garderie du Matin: école des Platanes) 12 séances annuelles/tous les 15 jours
 Mercredi de 20h30 à 22h00 à Biliieu (Salle Pinéa - Espace La Sure)/Velanne alternés hebdomadaire/25 séances de 1h30

Nouveau: Le cours particulier ou à nombre réduit (3 personnes au plus) à domicile
 3 heures au minimum 1 ou 2 après-midi par mois.



Sculpture bois adulte

Stages

- **Fresque égyptienne:** 1^{er} niveau samedi 21 novembre/2^e niveau samedi 6 mars
- **Cire chaude ou œufs précieux de chine gravés:** 1^{er} niveau 7 décembre/2^e niveau 1^{er} février
- **Bijoux en argent:** 1^{er} niveau samedi 29 mai/2^e niveau lundi 7 juin
- **Sculpture:** en week-end à définir courant 2^e trimestre de 2010
- **Stages enfants:** approche de diverses techniques artistiques
 3 premiers jours de la première semaine de vacances de février et avril de 11h00 à 18h00 (repas hors sac)



Jeu de mains pas vilain!
 Adulte pastel sec



Pastel sec

Renseignements:

Tél. : 04 56 22 62 27 ou au 06 67 52 78 90 (laisser votre numéro fixe)
 Mail: ova@laposte.net et contactova@yahoo.fr
 Travaux et tarifs sur : <http://artbuz.book.fr> (site association) et sur <http://charabyarts.book.fr>



Ado, secret de la terre
 pastel sec

**Charpente, couverture, zinguerie,
 maisons à ossature bois
 Photovoltaïque, éco-projets...**

Brochier
 Notre savoir faire au service de vos ambitions

1251, route du Vieux Moulin - 38 850 BILIEU
 Tél. 04 76 55 67 76 - Fax: 04 76 55 60 55
 f.salvi@charpentebrochier.fr



ADC TAXIS
 DU LAC BLEU & DE LA VALDAINE

Taxi BILLANTIN - Taxi CHARAVINOIS - Taxi VALDAINOIS

04 76 55 77 55

Tout transport

Philippe MARTINEZ
 BP 7 - 38850 CHARAVINES
 lestaxisdulacbleu@wanadoo.fr
4307049 RM 380 - Communes de stationnement: BILIEU - CHARAVINES - SAINT GEORGES EN VALDAINE

L'Amicale des Donneurs de Sang

Les communes de Biliou, Charavines et du Pin, depuis plus de 30 ans, se sont regroupées dans l'amicale des donneurs de sang du LAC BLEU, qui remercie les municipalités pour leur aide et le prêt de salles.

L'activité consiste particulièrement à organiser, avec l'E.F.S de Grenoble (Établissement Français du Sang), les différentes collectes dans chacune des communes.

Un appel aux donateurs bénévoles est lancé, ainsi qu'aux jeunes ayant 18 ans et plus pour faire un premier don.

Les stocks de sang, que ce soit à usage thérapeutique ou non, sont en baisse, les donateurs anciens ou nouveaux seront toujours les bienvenus.

Le nombre de dons maximum par an est de six pour les hommes et de quatre pour les femmes, l'âge limite vient d'être porté à 70 ans.

Faire ce geste permet de sauver des vies des accidentés domestiques, de la route ou du travail et des malades.

Au cours de ces collectes les donateurs peuvent se renseigner sur le don de moelle osseuse.

L'Amicale participe à de nombreuses autres tâches, réunions, conférences, pour suivre l'évolution des nouvelles techniques sur le don, les transfusions et autres sujets qui s'y rapportent comme l'information aux donateurs.

Le loto aura lieu le samedi 6 février 2010 à la salle des Cèdres à Charavines pour soutenir et développer la recherche médicale ou améliorer les conditions de vie des malades.

À noter les différentes collectes :

- 16 février 2010 à Biliou
- 12 mai 2010 à Charavines (seulement l'après midi)
- 28 juillet 2010 à Charavines
- 3 novembre 2010 au Pin

Pour le Président,
Roland Charton

Comité de Jumelage



L'activité du comité de jumelage se poursuit tout au long de ce dernier trimestre.

Les 18, 19 et 20 septembre, une quinzaine de billantins ont été accueillis par nos amis italiens à Ghiffa. Ces derniers ont pu constituer un bureau que très tardivement, nous aurions aimé que ce voyage puisse concerner un plus grand nombre de billantins, mais l'essentiel est bien là, que le voyage se fasse. Pour un voyage de plus grande ampleur on verra cela plus tard.

Nos priorités ont été respectées, à savoir continuer à construire le lien entre les deux écoles avec le départ d'écoliers accompagnés de leurs parents. Faustine aura eu le plaisir d'apporter à leurs correspondants textes et dessins, également tenir notre promesse en permettant à de charmantes billantines, candidates à l'élection de Miss Jumelage, de participer gracieusement à ce voyage. Elles étaient nos ambassadrices auprès de nos amis italiens.

Autre temps fort de notre comité ce trimestre, notre Soirée italienne le samedi 10 octobre 2009. Ce fût l'occasion de réunir tous les billantins dans la convivialité.

Vous serez informés des programmes par un mot dans les boîtes aux lettres et par affichage.

Le président
Gérard Campione

Siège :
Petit Biliou
38500 BILIEU

Web Site Story[®]
communication & publicité

L'IMPRESSION Conception tout document pub,
Marquage véhicule, textile & panneaux,
Site Internet ...

L'ADHESIF

Le TEXTILE **0 613 830 910**
info@web-site-story.eu

Le SITE WEB www.web-site-story.eu

G.E.M. PEINTRE
PLAQUISTE

Grégoire Sydalon-Montal

Le Banchet
38850 BILIEU
Tél. 04 76 06 68 87
Port. 06 08 74 03 64

SIRET
484 171 376 00011

ÉLECTRICITÉ

Alarme Intrusion
Automatisme portail
Contrôle d'accès
Vidéo surveillance
Détection incendie



Joël TERPEND
313 route René Impériali
38850 BILIEU

Tél./Fax : 04 76 55 73 28 - Portable : 06 07 56 63 50
e-mail : JTD38@wanadoo.fr

ADMR du Lac Bleu



L'ADMR du Lac Bleu, l'association du service à domicile créée en 1952 est bien connue pour les aides apportées aux personnes âgées, handicapées ou en retour d'hospitalisation sur les 4 communes de Biliou, Charavines, Le Pin et Paladru. Ses auxiliaires de vie diplômées interviennent dans tous les aspects de la vie quotidienne : ménage, course, préparation des repas, aide administrative ou au déplacement ; elles sont à l'écoute de la personne aidée et assurent une présence chaleureuse régulière. Une technicienne d'intervention sociale et familiale prend plus particulièrement en charge les familles en difficulté. Pour compléter les prises en charge, l'association fait appel au SSIAD de Chabons, autre association ADMR comprenant des aides soignantes encadrées par des infirmières coordinatrices pour les soins d'hygiène corporelle (actes de toilettes, aide à la mobilité...). Elle travaille également avec les infirmiers libéraux pour les soins techniques (injection, pansements...).

Mais l'ADMR du Lac Bleu assure également de multiples autres services auprès de tous les habitants qui souhaitent bénéficier d'aides et travaux domestiques :

Ménage, nettoyage des vitres, nettoyage de printemps, repassage, préparation des repas, courses, garde d'enfants à domicile simple ou partagée, garde de personnes âgées y compris les nuits et les week-ends, aides aux démarches administratives.

Que se soit pour votre confort ou pour vous permettre de rester à votre domicile, en faisant appel à l'ADMR du Lac Bleu vous participez à la création d'emploi de proximité sur les 4 communes. Aujourd'hui 22 salariées de l'association sont à votre service ; n'hésitez pas à contacter la secrétaire, **Sandrine Mariotti** au **04 76 55 71 82** ou notre correspondante locale **Renée Lambert** au **04 76 06 62 17** ou à passer nous voir au local de l'association 890, rue principale le lundi de 14 heures à 18 heures, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 heures.

E-mail : admrduclacbleu@orange.fr

L'Aviron du Lac Bleu

Un Vice-Champion de France au Lac Bleu

Le dimanche 5 juillet, aux Championnats de France d'Aviron à Bourges, Valentin Domingues-Haccart est devenu vice-champion de France 2009 d'aviron en catégorie Skiff cadets, portant ainsi haut les couleurs du lac de Paladru, de ses 5 communes Paladru, Montferrat, Le Pin, Charavines et Biliou, ainsi que du Pays Voironnais et de l'Isère.

Valentin, 16 ans, rame à l'ALB depuis 5 ans. Il accède chaque année aux Championnats de France depuis 2006 ; en 2007, il s'était distingué avec une médaille de bronze en catégorie skiff minimes aux Championnats de France d'Aviron à Vichy. C'est donc la 2^e médaille nationale pour le Club d'Aviron du Lac Bleu, en activité depuis 1999, qui avait connu sa 1^{re} participation aux « France » en 2005 avec un double cadet de Louis et de Guenael.

Comme vous avez pu le voir dans la presse, l'aviron du Lac bleu poursuit avec entrain ses activités, avec une présence sur le lac toute l'année, des manifestations portes ouvertes (fête du Nautisme, Fête du Sport, etc.), l'accueil de stages sportifs et de scolaires, et de belles participations aux rendez-vous nationaux en 2009 :

1 bateau aux Championnats de France Minimes : Marie-Caroline Guinet et Marine Benoît-Guérindon ont accédé à la finale B (6^e), soit une 12^e place nationale.

3 bateaux aux Critériums Seniors, à Vichy également,

Et dernièrement à Bourges, avec Valentin, aux Championnats de France Cadets, Alison Chevallier et Célia Toublanc ont pris une très belle 1^{re} place en finale B, soit une 7^e place nationale.

Cette progression est le résultat du dynamisme et de la bonne santé du club, et bien sûr des soutiens de nos partenaires (collectivités, Jeunesse et Sports, etc.) qui nous accompagnent dans nos actions et projets.

La vitalité de notre bassin de vie et de notre territoire passe aussi par celle des associations et activités sportives locales, qui participent également ainsi à l'animation jeunesse et touristique du tour du lac et à son rayonnement au-delà de nos collines.



LIBERTIF COIFFURE
Coiffure Mixte

65, rue de la mairie
38850 CHARAVINES

04 76 55 69 09

06 99 42 69 09

ldcoif@hotmail.fr

LAURE DATA

Hip-Hop

Un peu d'Histoire

1- Le hip-hop est un mouvement culturel et artistique qui est apparu aux États-Unis d'Amérique dans le Bronx à New York au début des années 1970 qui mêle des aspects festifs et revendicatifs. Originaire des ghettos noirs de New York, il se répandra rapidement à l'ensemble du pays puis au monde entier au point de devenir une culture urbaine importante. La culture hip-hop connaît quatre expressions principales : le DJing, le MCing, le b-boying ou break dancing et le graffiti né quelque temps avant l'arrivée du hip-hop et qui y fut intégré à la naissance du mouvement, auxquelles on adjoint également le human beatboxing, le street-language, le street-fashion, le street-knowledge et le street-entrepreneurialism. C'est néanmoins par son expression musicale qu'il est le plus connu et de fait souvent réduit.

Cette expression musicale est elle-même souvent appelée toute entière rap, ce qui est là aussi un raccourci, dans la mesure où ce terme ne s'applique qu'à la parole, scandée de façon rapide et saccadée, propre au MCing. La musique hip-hop peut en effet revêtir plusieurs formes : soit se limiter aux seuls beats du DJ (Disc jockey), auquel cas le terme de rap ne convient pas, soit se limiter aux seuls rythmes du MC (Maître de cérémonie), ainsi on peut parler de rap ou de slam soit associer un DJ voire un beatboxer et un ou plusieurs MC, alors on utilisera indifféremment le nom de « hip-hop » (c'est-à-dire expression musicale du hip-hop) ou « rap ».

2- L'étymologie du mot « hip-hop » reste assez obscure. En anglais, to be hip signifie « être à la mode, dans le vent ». To hop, « sauter », n'a peut-être pas de rapport avec l'expression hip-hop, qui s'est figée pour désigner un courant culturel, et pas en référence à une danse particulière (les bases des danses hip-hop ne reposant pas, de toute façon, sur un usage particulier des sauts).

D'après D. Dufresne, en argot américain (le slang), hip = compétition, dernier cri, hop = danser.

3- Le hip-hop arrive en France au début des années 1980, environ dix ans après son apparition aux États-Unis, grâce à la tournée d'Afrika Bambaataa en Europe qui diffusa largement cette culture à l'extérieur. Le Graff commença à se répandre à travers l'hexagone ses quartiers et ses gares, le rap et le deejaying commencèrent leur ascension.

La culture hip-hop fut popularisée pour la première fois en France et répandue partout dans le pays grâce à l'animateur et musicien Sidney, dont l'émission hip-hop, diffusée sur TF1 en 1984, fut la première au monde entièrement hip-hop. Il était également le premier animateur de télévision noir en France, événement d'une portée symbolique extraordinairement forte pour la culture hip-hop mondiale.

DJ Dee Nasty donna une seconde impulsion à cette culture par la suite dans son émission hip-hop sur radio nova, mais surtout par l'organisation de fêtes sauvages au terrain vague de

la Chapelle (Paris). Les compilations Rapattitude 1 et 2 contribuèrent également à le faire connaître. Mais c'est au début des années 1990 que le hip-hop connaît un large succès public à la scène et au disque, dont il deviendra un acteur majeur, grâce à l'intervention de groupes comme Assassin, NTM, IAM ou MC Solaar qui sortent leurs premiers disques en 1991. Le collectif La Cliqua, réussit vers 1992 à regrouper une quarantaine d'artistes issus de toutes les disciplines du hip-hop.

Le rap le plus commercial, élargit encore sa popularité notamment par le biais des radios. La radio Skyrock qui se surnomme la « radio officielle » du rap, suivie par la radio Générations 88.2 localisée sur l'Ile-de-France, proposeront des programmations rap, RnB et hip-hop ainsi que des émissions animées par les acteurs du paysage hip-hop français. Certains voient dans l'intérêt porté par les médias "dominants" une récupération mercantile et politique. La scène hip-hop française est la deuxième derrière celle des États-Unis.

Et dans notre commune :

Pour ce qui est de l'activité hip-hop, la commune peut s'enorgueillir de compter parmi ses jeunes, deux adolescents prometteurs. En effet Christophe Rodriguez (16 ans) et Lucas Roy (17 ans), qui à force de volonté, de courage et de beaucoup de travail sont arrivés à un niveau plus que respectable. Ils ont respectivement cinq ans et deux ans de pratique à leur actif.



Il faut reconnaître que la passion qui anime nos deux jeunes Billantins est une véritable leçon de détermination car ces adeptes convaincus par cette forme artistique de danse, qui requiert de véritables aptitudes physiques et ce n'est pas moins de quatre sessions par semaine qu'ils consacrent au hip-hop.

Ces deux amis, camarades d'entraînement, partagent les mêmes valeurs (physique, mental, expression corporelle, compétition...) et goûtent au plaisir de la satisfaction du travail accompli. Ils sont aujourd'hui tout heureux de bénéficier de l'infrastructure mise à leur disposition, au sein de la commune (aspect simple et pratique), tout comme l'équipe municipale qui a su leur faire confiance.

D'après Mounir Markloufi, par l'association « Rage 2 danse » qui supervise leur travail et les conseille, « Titou » et Lucas bénéficient d'un véritable potentiel et d'une marge de progression évidente... Nous ne pouvons que leur souhaiter de continuer dans cette voie qui leur apporte manifestement beaucoup de plaisir!

Mourad Daoudi,
Commission Culture

Les Oréades Bleues

L'association Les Oréades Bleues propose, cette saison, des activités pour développer sa potentialité créative :

- **Gymnastique sensorielle** (méthode Danis BOIS)

Elle conduit à prendre conscience de son corps dans le mouvement, cette présence à soi permet de mieux gérer son équilibre physiologique et psychologique.

Mercredi de 19 h 00 à 20 h 00, mairie de Biliou, 1^{er} étage, Florence 04 76 06 63 07

- **Expression artistique**

Dessin, peinture toutes techniques

mercredi de 9 h 30 à 12 h 00 - Florence 04 76 06 63 07

Les personnes désirant s'initier au **vitrail** peuvent se faire connaître auprès de la présidente (Tél. : 04 76 55 68 99)

Ces séances hebdomadaires, pour adultes et adolescents, sont animées par des professeurs désireux de faire partager leur passion. Elles se déroulent à l'Espace La Sure, salle Pinéa, à Biliou (ancienne école) sauf pendant les congés scolaires.

Inscriptions possibles à l'issue de la 1^{re} séance qui est gratuite.

La présidente
Marie-Christine Dhien

Visitez notre site :

<http://www.les-oreades-bleues.fr>

Le sou des écoles

Le « Sou des Écoles » de Biliou s'est réuni en assemblée générale le 19 septembre 2009. Le bilan financier pour l'année scolaire 2008-2009 est de nouveau très satisfaisant, ce qui permettra de soutenir, cette année scolaire encore, de nombreuses activités proposées aux enfants scolarisés au groupe scolaire « Petit Prince » : piscine, sorties, ski, coopérative scolaire etc. Merci à toutes et à tous pour votre participation.

Nous vous rappelons que le Sou des Écoles est une association de parents d'élèves bénévoles et que l'ensemble des bénéfices obtenus lors des différentes manifestations est destiné au groupe scolaire et correspond à une partie très importante du budget de fonctionnement de l'école.

Au cours de cette assemblée générale, le nouveau bureau du Sou a été élu :

Président : François Lefloch
Vice-présidente : Ana Charton
Trésorière : Muriel Duvert
Vice-trésorière : Muriel Cambron
Secrétaire : Angélique Cousin
Vice-secrétaire : Gaëlle Fabbro

Le Sou des Écoles est ravi de vous annoncer la création de son site internet : <http://sites.google.com/site/soudesecolesdebiliou>
Vous y trouverez toutes sortes d'information utiles notamment concernant les dates des prochaines manifestations.

Nous comptons parmi nous cette année de nombreux nouveaux membres et gageons que cette nouvelle équipe sera aussi dynamique que les précédentes...

À noter sur vos agendas la prochaine manifestation organisée par le Sou le vendredi 18 décembre à 18 h 00 à l'Espace Chartreuse, soirée de Noël.

À très bientôt donc,
Le Sou des Écoles de Biliou

Tonic Form'

Motivé pour mieux bouger

Venez nous rejoindre à TONIC FORM

Tous les mardis de 10 h 15 à 11 h 15 (Salle Chamechaude) et les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30 (Espace Chartreuse) cours de gymnastique dynamique avec notre sémiante professeur Esther Fayolle.

Tous les jeudis matin de 10 h 15 à 11 h 15 (Espace Chartreuse), un cours de gymnastique douce basé sur l'étirement, la décomposition des mouvements sous l'œil attentif de notre professeur Michel Fontanel.

Du nouveau!

Un cours de gym douce s'est ouvert le mardi de 9 h 30 à 10 h 30 à l'Espace Chartreuse depuis début octobre 2009.

Tous les vendredis venez nous rejoindre devant la mairie pour une ballade pédestre à la découverte de sites naturels remarquables. (Activité gratuite)

Présentation bureau :

Présidente : Joëlle Messier
Vice-présidente : Lucie Chiaro
Trésorière : Aline Serrano
Secrétaire : Christine Trouilloud

La Présidente
Joëlle Messier

Le yoga à Biliou

Pour cette 15^e rentrée de l'activité « yoga » dans la commune de Biliou, voici ce qu'il pourrait être dit au sujet de cette discipline... ancestrale!

*Le yoga n'est pas une gymnastique,
Pas plus qu'un sport,
Mais il fait du bien au corps*

*Le yoga n'est pas un moyen thérapeutique
Cependant il apaise et détend l'esprit
Et permet ainsi de nous éveiller à l'instant présent*

*Le yoga est une voie
Qui permet d'acheminer à une compréhension de soi,
À une ouverture à un nouvel essentiel*

*L'apprentissage de cette discipline
Sous la forme d'une technique corporelle, respiratoire et mentale,
Développe le sentiment de joie
Une connaissance plus juste, au-delà des émotions*

*Il procure une expérience si extraordinaire
Qu'on en ressort en quelque sorte... transformé, positivement.*

Cette activité qui a repris au mois de septembre, peut aussi être intégrée à tout moment de l'année, que l'on soit débutant ou pas.

**Chaque séance se déroule pendant 1 h 15,
au 1^{er} étage de la Mairie « salle Belledonne » :**

le lundi, à 18 h 45

le jeudi, à 9 h 00 (avec spécificité yoga détente)

Renseignements :

Sylvette Dollet, enseignante et formatrice de Yoga
04 76 55 63 01

3939 allo service public

et le site internet www.service-public.fr, informent les usagers sur les sujets de la vie quotidienne: perte de papiers d'identité, demande de prestations familiales, licenciement, contrat de location... afin de les aider à mieux appréhender leurs droits et obligations ainsi qu'à accomplir leurs démarches. Ils orientent également vers les organismes administratifs compétents pour renseigner les administrés ou pour traiter leurs démarches administratives.



Liste électorale

Pour voter, l'inscription est obligatoire sur la liste électorale du lieu de domicile ou de résidence. Cette inscription permet de recevoir sa carte d'électeur et de connaître l'adresse de son bureau de vote. Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31 décembre 2009 au secrétariat de mairie de Biliou, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Sont concernées les personnes de nationalité française ou ressortissantes européens étant nouvellement installés sur Biliou ou ayant atteint l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février 2010, ainsi que toutes celles non inscrites sur la liste électorale.

Les élections en 2010

élections régionales :

1^{er} tour : dimanche 14 mars 2010

2^e tour : dimanche 21 mars 2010

Lieu de vote : Groupe Scolaire Petit Prince

Le recensement militaire

Les jeunes gens, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du mois suivant.

Cette démarche peut toutefois être effectuée dès le 1er jour du mois de leur 16^e anniversaire.

Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Les pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde, appeler le numéro unique suivant : 04 76 91 10 99

Les numéros d'urgence

SAMU	15
Police	17
Pompiers	18
Appel d'urgence européen	112
Accueil sans abri	115
Enfance maltraitée	119
Centre anti-poisons de Lyon	04 72 11 69 11

Les déchetteries

Site de Le Pin - Horaires d'ouverture :

Les lundis, mercredis, vendredis de 14 h 00 à 18 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00

Site de Montferrat - Horaires d'ouverture :

Les mardis jeudis vendredis de 14 h 00 à 18 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 18 h 00

Don d'Organes, don de Vie

Le don d'organes est la grande cause nationale 2009.



En 2008, en France, près de 13 800 personnes ont eu besoin d'une greffe. Plus de 4 600 greffes ont pu être réalisées (2 fois plus qu'en 2000) mais il faudrait faire encore plus car 220 patients sont décédés faute de greffe à temps.

Le prélèvement d'organes est rarement envisageable: 1 % des patients qui décèdent à l'hôpital. À Grenoble en 2008, sur 1 800 décès environ au CHU, il y a eu 87 patients recensés en mort encéphalique, et 54 patients ont été prélevés.

Au niveau national, les refus au don d'organes sont de 30 %. À Grenoble, nous obtenons un refus moindre, 20 %. Le prélèvement d'organes est une activité réglementée et contrôlée. C'est une organisation qui demande du temps, (15 à 20 heures du signalement d'un donneur potentiel par le réanimateur à la coordinatrice, à la sortie du bloc) et qui fait intervenir beaucoup de personnes, médecins, chirurgiens, anesthésistes, infirmières, personnels de laboratoire, ambulanciers, etc. C'est pour cela que du personnel formé est dédié totalement à cette activité.

Sur le CHU de Grenoble, 4 coordinatrices sont affectées à l'activité de prélèvement d'organes et tissus, 24 heures/24 et 7 J/7. Elles sont chargées d'organiser toutes les étapes qui mèneront aux prélèvements. Elles s'assurent que les règles de bonnes pratiques sont respectées selon la loi de bioéthique: loi encadrant les activités de prélèvement à des fins thérapeutiques, (consentement présumé, gratuité du don, anonymat donneur/receveur, principe de sécurité sanitaire, diagnostic de mort encéphalique confirmé). Elles doivent recueillir la position du défunt: c'est-à-dire, elles demandent à la famille si de son vivant, le patient était favorable ou opposé au don d'organe et de tissus.

En France, la loi considère que tout le monde est supposé être donneur: c'est le consentement présumé. Donner ou non ses

organes est une décision personnelle. Le seul moyen de faire respecter sa volonté est de se positionner de son vivant.

Il y a deux moyens d'expression:

- Pour les personnes opposées au prélèvement, il suffit de s'inscrire sur le registre national des refus, la coordination a obligation de consulter si une personne meurt dans les conditions permettant un prélèvement d'organes. À tout moment nous pouvons changer d'avis.
- Pour les personnes favorables au don, la meilleure façon est d'en parler aux proches, amis, médecin traitant... Si la position du défunt est connue, le contact est plus facile et la discussion plus ouverte.

Si le défunt n'a fait aucune de ces démarches, les proches doutent, c'est à eux de décider à sa place, et c'est un dilemme. Bien souvent la famille dans le doute et l'incertitude, exprime un refus. Tout le monde peut être amené un jour à recevoir une greffe d'organe.

Tout le monde peut également donner ses organes: jeunes, âgés, malades. Chaque organe est évalué et sa qualité conditionnera le prélèvement et la greffe. Il existe des cartes de donneurs, multiples et variées, elles n'ont aucune valeur légale. La carte de donneur est juste une indication, si par bonheur on la trouve. De toute façon, dans tous les cas, la famille sera interrogée. C'est pour cela qu'il est important d'en parler avec ses proches. Il est important de faire connaître sa position, mais il est aussi très important de connaître celle de nos proches.

Annie Lajoinie,
Infirmière coordinatrice de prélèvements d'organes au CHU de Grenoble
Membre du CCAS de Billieu

Violences Conjugales : STOP !

Je subis...

- Des insultes, des injures,
- Des humiliations, du mépris, du chantage, des menaces, une privation de contact avec l'extérieur,
- Une privation d'argent, une interdiction d'exercer un emploi salarié,
- Des privations de papiers d'identité, de carte de séjour, de passeports,
- Des privations de médicaments, de nourriture,
- Des séquestrations, des mises à la porte, une privation de clés,
- Des relations sexuelles contraintes, la prostitution,
- Des coups, des blessures...

Les professionnels et les associations sont là pour vous écouter, vous informer sur vos droits, vous soutenir, vous orienter dans vos démarches...

Ils peuvent aussi vous aider, si nécessaire, à trouver un hébergement pour vous et vos enfants. Contactez-les!

Contacts en Isère

Grenoble

- Conseil Général de l'Isère 04 76 00 38 38
- Services sociaux départementaux 04 76 00 32 20
- Service de planification familiale 04 76 12 12 87
- 23, avenue Albert 1er de Belgique 38000 Grenoble
- Solidarité Femmes 04 76 40 50 10
- Immeuble Le Trident - Bât D - 34, avenue de l'Europe 38100 Grenoble

Nord Isère

- Association de prévention sociale et service d'aide aux victimes (APRESS) 04 74 85 58 66 Tribunal de Grande Instance, Place Charles de Gaulle 38209 Vienne CEDEX
- Maison de la justice et du droit 04 74 96 94 67
- Place du 11 novembre 1918 38090 Villefontaine
- Association de réinsertion sociale et service d'aide aux victimes (ARS) 04 74 43 56 77 13, avenue de Chantereine 38300 Bourgoin-Jallieu

La cérémonie des « Vœux du Maire »

pour l'année 2010 se déroulera

le samedi 9 janvier 2010 à 19h00 à l'Espace Chartreuse

*Vous êtes chaleureusement invités à assister à cette cérémonie
qui s'achèvera autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.*

Jacques Mercatello

Calendrier des Fêtes

Novembre

Samedi 21 novembre	Concours de belote	Espace Chartreuse	Football Club
--------------------	--------------------	-------------------	---------------

Décembre

Mardi 8 décembre à 16h30	Fête des Lumières (vente de bougies décorées)	Groupe Scolaire "Petit Prince"	Sou des Écoles
Vendredi 11 et samedi 12 décembre	Vente de sapins de Noël	Parking de la Mairie	C.C.A.S.
Vendredi 18 décembre	Spectacle de Noël	Espace Chartreuse	Sou des Écoles

Janvier

Samedi 9 janvier à 19h00	Vœux du Maire	Espace Chartreuse	
Dimanche 10 janvier	Après-midi Épiphanie	Espace Chartreuse	C.C.A.S.
Dimanche 24 janvier	Matinée Diots	Espace Chartreuse	Football Club

Février

Vendredi 5 février	Soirée Carnaval	Espace Chartreuse	Sou des Écoles
Samedi 6 février	Soirée Loto	Salle des Cèdres à Charavines	Don du Sang
Dimanche 7 février	Matinée Boudins	Espace Chartreuse	A.C.C.A.
Samedi 27 février	Concours de belote	Espace Chartreuse	Football Club

Mars

Samedi 6 mars	Soirée-Karaoké	Espace Chartreuse	Do Ré Mi Fa Sol Lac
Samedi 13 mars	Soirée-Repas	Espace Chartreuse	Sou des Écoles
Vendredi 26 mars à 20h30	Soirée Théâtre "L'Homme qui Rit"	Espace Chartreuse	Commission Culture

Avril

Samedi 3 avril	Soirée-Repas	Salle des fêtes de Montferrat	Football Club
Samedi 10 avril	Chasse à l'œuf	Espace Chartreuse	Ninon Soleil
Samedi 17 avril	Concert de Printemps	Espace Chartreuse	Batterie-Fanfare du Lac